Chèque France Num — le chèque forfaitaire de 500 € pour la numérisation, versé à 112 000 TPE fermées par le confinement

City Innovation Library · Bonne pratique · France

Score de qualité : 43/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

Chèque forfaitaire de 500 € (janv.–juil. 2021) remboursant des dépenses numériques des entreprises de moins de 11 salariés, d'abord celles fermées par le confinement. Environ 112 000 TPE ont reçu ~60 M€, dont 78 % de moins de 2 salariés ; pas d'évaluation d'impact.

Dimensions clés

Dimension	Score
Evidence of impact / measured results	1/3
Transferability / demonstrated replication	2/3
Scalability	2/3
Sustainability / continuity	0/3
Innovation	1/3
Inclusiveness / equity	2/3
Multi-stakeholder collaboration	1/3

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-11-20

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance — France Num initiative (Direction générale des Entreprises) — consulté le 2026-11-20

Solutions Numériques: Bilan du chèque France Num (Sept 2021) — consulté le 2026-11-20

Next: 112 000 TPE ont bénéficié de l'aide (Jan 2022) — consulté le 2026-11-20

Les-aides.fr: L'heure du bilan pour le Chèque Numérique — consulté le 2026-11-20

France Num: Chèque France Num (official page) — consulté le 2026-11-20

Citer — Evidoria. *Chèque France Num — le chèque forfaitaire de 500 € pour la numérisation, versé à 112 000 TPE fermées par le confinement*. ID persistant : fcb7ea1a-2479-4a38-8849-cfb4a2523467.